



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-58945>

Département(s) de publication : 11

Annonce n° 26-58945

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNE DE CARCASSONNE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : SERVICE D'ÉLAGAGE ET D'ABATTAGE D'ARBRES

Description : La Commune de Carcassonne souhaite confier à un prestataire l'élagage, l'abattage d'arbres et la taille de haies. Le bordereau des prix de la consultation donne les quantités réalisées sur les 4 dernières années. La consultation donnera lieu à un accord-cadre mono attributaire d'une durée de 4 ans à compter du 1er juin 2026 avec un montant minimum de 200 000 euros H.T. et un montant maximum de 750 000 euros H.T. Les délais d'exécution seront fixés à chaque bon de commande, ils pourront varier, en fonction de l'importance du volume et de la complexité des prestations commandées.

Identifiant de la procédure : 0644474f-0a55-491a-8107-cf12a56b7bbe

Avis précédent : 3fba21c9-2e5c-4b49-ac1d-f2b8e2e97e87-01

Identifiant interne : 26011

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77340000 Élagage des arbres et taille des haies

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 77211400 Services d'abattage d'arbres

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CARCASSONNE

Code postal : 11000

Subdivision pays (NUTS) : Aude (FRJ11)

Pays : France

Informations complémentaires : Développement durable : 1) L'entreprise exposera dans le cadre de réponses les mesures qu'elle s'engage à prendre pour valoriser les déchets issus des tailles, de l'abattage et de l'élagage des arbres et des haies dans le cadre du marché à venir. Il s'agit d'un critère de jugement des offres ; 2) Ensuite, elle fournira les fiches techniques qu'elle utilisera pour répondre aux exigences techniques prévues au C. C.T.P. : désinfectant, dévitalisant de souche, protection des plaies, insecticide (charançon du palmier). Elle indiquera pour chacun d'eux, dans le cadre de réponses, sa "valeur environnementale" (existence d'un écolabel ou modalités d'utilisation précautionneuses de l'environnement). Chaque titulaire concerné devra mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 750,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : SERVICE D'ÉLAGAGE ET D'ABATTAGE D'ARBRES

Description : Les travaux d'élagage, de taille entretien et de taille de formation ne pourront se faire que durant une période allant de novembre à mars. Ils sont proscrits pendant les périodes de montée (Avril & Mai) et de descente de sève. Les tailles "en vert" se feront après le débourrement (de début Juin à mi-septembre), sauf contraintes phytosanitaires particulières. Tous les travaux de taille sont à suspendre systématiquement par temps de neige ou de gel, dès que la température est inférieure à -5°C, ou dès que les branches sont couvertes de givre. Le Maître d'oeuvre se réserve la possibilité d'interrompre le chantier lors de ces périodes. Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Les candidats devront être détenteurs des qualifications délivrées par Quali Paysage suivantes (ou équivalent) E 142 - Entreprise ayant une spécialisation forte en élagage et H 221 - Élagage dans l'environnement de lignes BT ou HTA, l'agrément délivré par la DRAAF concernant la lutte contre le chancre coloré du platane et les habilitations électriques pour le personnel travaillant à proximité des réseaux électriques aériens. La preuve des qualifications peut être apportée par tous moyens. Variantes

: Les candidats présenteront un dossier général " variantes " comportant un sous-dossier particulier pour chaque variante qu'ils proposent. Ils veilleront à respecter les exigences minimales indiquées au cahier des charges.

Identifiant interne : 26011

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77340000 Élagage des arbres et taille des haies

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77211400 Services d'abattage d'arbres

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CARCASSONNE

Code postal : 11000

Subdivision pays (NUTS) : Aude (FRJ11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 750,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Réalisation de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 1) Pour le prix, on utilise la formule suivante : $50 * (\text{prix anti-idéal} - \text{prix du candidat}) / (\text{prix anti-idéal} - \text{prix idéal})$ dans laquelle : - Le prix idéal est la moyenne des offres non irrégulières et non anormalement basses - 15% - Le prix anti-idéal est la moyenne des offres non irrégulières et non anormalement basses + 15% 2) Puis, la pondération s'effectue comme suit : note de A /100 = note prix de A (/50) + note Valeur technique de A (/30) + Note performances en matière de protection de l'environnement de A (/20). Dans le cas où des erreurs purement

matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées entre les indications portées sur le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif estimatif, le bordereau des prix prévaudra et le montant du détail quantitatif estimatif sera rectifié en conséquence. L'entreprise sera invitée à confirmer l'offre ainsi rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (décimal, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.5

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : La valeur technique des offres sera appréciée au regard des réponses apportées dans le cadre de réponses : moyens humains et matériels affectés à une "opération type" définie dans le cadre de réponses (15%) et les modalités prévues pour assurer la bonne réactivité de l'entreprise en cas d'urgence (par exemple, en cas de tempête avec des arbres qui se déracinent et obstruent la voie publique (15%).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (décimal, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.3

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement : Le critère environnemental sera apprécié au regard des réponses apportées dans le cadre de réponses : Les mesures que le candidat s'engage à prendre pour valoriser les déchets issus des tailles, de l'abattage et de l'élagage des arbres et des haies dans le cadre du marché à venir (10%) et "valeur environnementale" .des désinfectants, dévitalisants de souche, des produits de protection des plaies et des insecticides (charançon du palmier) (10%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (décimal, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.2

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des Litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : 1/ Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. 2/ Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du

CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). 3/ Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. 4/ L'accord-cadre est consultable : Sur rendez-vous pris à l'adresse mail suivante : marches@mairie-carcassonne.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNE DE CARCASSONNE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : COMMUNE DE CARCASSONNE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffes du Tribunal Administratif de Montpellier (TA)

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE CARCASSONNE

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 750,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 750,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS ECO-VA-NA

Offre :

Identifiant de l'offre : ECO- VA-NA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 26011

Titre : Services d'élagage et d'abattage d'arbres

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 21/05/2026

Date de conclusion du marché : 15/06/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : COMMUNE DE CARCASSONNE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMMUNE DE CARCASSONNE

Numéro d'enregistrement : 21110069800011

Adresse postale : 32 Rue Aimé Ramond

Ville : CARCASSONNE

Code postal : 11000

Subdivision pays (NUTS) : Aude (FRJ11)

Pays : France

Adresse électronique : marches@mairie-carcassonne.fr

Téléphone : 0468777424

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics-aude.safetender.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des Litiges

Numéro d'enregistrement : 171300000700019

Adresse postale : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) - CCIRA de Marseille - Place Félix Baret - CS 80001 CCIRA de Marseille - Place Félix Baret - CS 80001

Ville : MARSEILLE CEDEX 06

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Téléphone : 04 84 35 45 54

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 17340005200010

Adresse postale : 6 Rue Pitot

Ville : MONTPELLIER CEDEX 2

Code postal : 34000

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Téléphone : 0467548100

Télécopieur : 0467547410

Adresse internet : <http://www.ta-montpellier.juradm.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Greffes du Tribunal Administratif de Montpellier (TA)

Numéro d'enregistrement : 17340005200010h

Adresse postale : 6 Rue Pitot

Ville : MONTPELLIER

Code postal : 34000

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Téléphone : 0467548100

Télécopieur : 0467547410

Adresse internet : <http://www.ta-montpellier.juradm.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SAS ECO-VA-NA

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 35158230900016

Adresse postale : 15 Chemin Emphy Vieux

Ville : CASTRES

Code postal : 81100

Subdivision pays (NUTS) : Tarn (FRJ27)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1caac64a-f608-4e68-94ac-84233be8afef - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/06/2026 à 14:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/06/2026